



Initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



## 2ème Réunion du Consortium

29-30 juin 2017

Montpellier

### Ouverture

La deuxième réunion du Consortium a été ouverte officiellement le jeudi 29 juin 2017 à 9h05, puis présidée, par le Vice-Président M. Stéphane LE FOLL, en l'absence du Président M. Ibrahim MAYAKI excusé. Cette introduction a été suivie d'un mot d'accueil du président d'Agropolis International, M. Bernard HUBERT.

L'**ordre du jour** (cf. document *Consortium 2-0*) a été approuvé.

Le **rapport de la première réunion du Consortium** à Marrakech le 17 novembre 2016 (cf. document *Consortium 2-1*) a également été approuvé.

### Accueil formel des nouveaux partenaires et membres de l'Initiative depuis la dernière réunion du Consortium

La liste des nouveaux membres et partenaires ayant rejoint l'Initiative depuis la dernière réunion du Consortium (17 novembre 2016), présentée par le Secrétaire Exécutif, a été approuvée (cf. document *Consortium 2-2*).

### Présentation de l'Organisation internationale candidate à l'hébergement du Secrétariat exécutif de l'Initiative (cf. *présentation ppt faite*).

M. Alain VIDAL, Directeur des stratégies de partenariats du CGIAR a confirmé, au nom du Directeur Exécutif du CGIAR System Office, M. Elwin GRAINGER-JONES, la candidature du CGIAR, membre fondateur de l'initiative 4 pour 1000, à héberger son Secrétariat exécutif. Il a rappelé que plusieurs programmes du CGIAR étaient engagés dans le cadre de l'Initiative « 4 pour 1000 ». Le protocole d'accord (Memorandum of Understanding) prévoit l'accueil de jusqu'à 4 personnes mises à disposition du Secrétariat exécutif (c'est-à-dire continuant à être rémunérées par leur organisation ou administration de rattachement) avec un coût annuel de gestion et de fonctionnement vis-à-vis du CGIAR de 20 200 €, et jusqu'à 2 employés (c'est-à-dire des personnes employées par le CGIAR pour l'Initiative « 4 pour 1000 » et rémunérées sur le budget de l'Initiative) avec un coût annuel de gestion et de fonctionnement vis-à-vis du CGIAR de 23 500 €.

Les membres du Consortium ont approuvé cette proposition et remercié le CGIAR.

Le protocole d'accord a ensuite été signé par M. Stéphane LE FOLL et M. Elwin GRAINGER-JONES représenté par M. Alain VIDAL, respectivement au nom du Consortium de l'initiative 4 pour 1000 et du CGIAR.

## **Premiers résultats de l'enquête auprès des partenaires sur les projets et les recherches développés dans l'environnement « 4 pour 1000 » dans le monde et discussions sur les suites à donner**

A l'invitation du Vice-président, Mme Murielle TROUILLET, du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en France, a présenté les premières conclusions de l'enquête auprès des partenaires de l'initiative (cf. *présentation ppt faite*).

Sur les 258 partenaires interrogés, 58 réponses ont été reçues, soit 25% de taux de réponse.

Les partenaires ayant répondu souhaitent en particulier développer leur réseau, permettre le partage de connaissances ou en bénéficier, et trouver des opportunités de financement ou/et de partenariat.

Les premiers résultats permettent de souligner l'importance d'ouvrir le formulaire aux institutions financières ou aux organisations internationales ou de créer une enquête qui leur soit spécifique.

Des actions lancées dans le cadre de l'Initiative « 4 pour 1000 » directement ou par des groupes de partenaires, répondent déjà à certaines attentes des membres et partenaires, comme la plateforme collaborative, les projets de coopération scientifique sur le carbone des sols CIRCASA et SOCa ou le travail du CST sur le référentiel de critères et d'indicateurs d'évaluation des projets.

### ***Discussion***

Le principe de l'enquête est bien reçu par les membres, et plusieurs ont souligné la nécessité de la poursuivre afin d'obtenir un nombre plus important de réponses. La nécessaire intégration des collectivités territoriales dans l'initiative a été rappelée. Certains souhaitent également mieux lier les actions de recherche et les projets opérationnels, c'est-à-dire décloisonner les types d'action.

Le représentant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a précisé que le FEM qui compte aujourd'hui 183 pays membres, avait un programme spécifique sur les systèmes alimentaires durables. Il a souligné que la négociation de la prochaine période d'engagement du FEM (2018/2022) avait débuté il y a quelques mois, pour se terminer en juin 2018. Ainsi, les pays membres du FEM et de l'Initiative « 4 pour 1000 » pourraient appuyer l'octroi de financements spécifiques FEM pour des projets s'inscrivant dans le cadre de l'Initiative « 4 pour mille ».

La représentante de l'UNCCD (Convention des Nations-unies pour la lutte contre la désertification) a également signaler l'opportunité que représentait le fonds « Land Degradation Neutrality » (LDN) pour les projets de l'Initiative « 4 pour 1000 ».

En prévision de la réunion du Consortium et du Forum de l'Initiative « 4 pour mille » à Bonn en marge de la COP 23 en novembre prochain, et afin d'informer les bailleurs de fonds, le Vice-Président a proposé de faire remonter les informations sur les expérimentations de terrain et les catégories de pratiques les plus significatives s'inscrivant dans le cadre de l'Initiative.

Globalement, il est nécessaire de continuer à enrichir l'enquête, pour laquelle, plusieurs améliorations ont été proposées :

- L'élargissement à des acteurs non-partenaires de l'Initiative, notamment aux agriculteurs afin de s'inscrire dans une démarche montante (Bottom-Up) ;

- L'ajout d'un point sur l'implication des acteurs de terrain dans les conditions de succès des projets ;
- Le rajout de la question suivante : « quels sont les facteurs de succès? » afin de mettre en valeur les projets réussis (success stories) et de les diffuser au sein des membres de l'Initiative pour faciliter la valorisation.

Un bilan global de toutes les actions menées sur le carbone des sols serait également utile, selon certains membres de l'Initiative, pour éviter les doublons.

**Rapport du « Symposium mondial sur le carbone organique des sols (GSOC17) (Cf. présentation ppt faite).**

M. Eduardo MANSUR, Directeur de la Division des Terres et de l'Eau de la FAO, a présenté le GSOC17 (Global Symposium on Soil Organic Carbon - 2017), qui a eu lieu au siège de la FAO du 21 au 23 mars 2017. Il a également évoqué les pistes de renforcement de la coopération internationale sur la séquestration de carbone dans les sols.

Le GSOC a rassemblé 488 participants de 111 pays. Les recommandations concernent notamment le renforcement des capacités, la mise en place de lignes directrices pour cartographier et pour mener à bien la surveillance, la communication et la vérification (MRV) mais également l'estimation de la séquestration du carbone organique dans les sols (SOC), l'identification des bénéfices de celle-ci, la priorisation des sols en fonction de leurs niveaux de carbone organique pour les protéger, etc. Désormais, il faut mettre cela en œuvre, notamment en montrant aux agriculteurs les bénéfices à court terme. La COP 13 de l'UNCCD (Désertification) et la COP 23 de l'UNFCCC (Climat) permettront de poursuivre ce travail.

Lors de ce Symposium, deux groupes de travail ont été constitués :

- Un pour développer des lignes directrices pour le MRV du carbone organique des sols ;
- Un pour développer un manuel technique de gestion du carbone organique des sols, conformément aux « Lignes Directrices Volontaires pour une Gestion Durable des Sols » (Voluntary Guidelines for Sustainable Soil Management (VGSSM)).

M. MANSUR a enfin souligné l'importance de mener des actions conjointes, d'investir dans la gestion durable des sols, et de renforcer les capacités sur les sols en particulier sur le carbone organique des sols.

La FAO espère que ces recommandations inspireront les membres du Consortium de l'Initiative.

### ***Discussions***

Le représentant de la GRA (Global Research Alliance on GHG in Agriculture) a signalé la tenue du prochain Conseil de la GRA au Japon en août, et propose qu'un groupe de travail sur les lignes directrices y soit créé, ce que la FAO semble approuver.

Plusieurs membres se sont exprimés pour :

- rappeler l'importance des techniques culturales simplifiées, permettant d'obtenir des systèmes de production durables ;
- souligner le manque d'information sur le niveau d'érosion des sols, et la prise en compte de celle-ci dans la notion de sols dégradés ;

- signaler l'importance de la question de la référence en matière de stock de carbone des sols ;
- préciser que la question du retour sur investissement est aussi celle de la stabilité économique en lien avec les questions de carbone organique des sols.

Le Vice-Président a conclu que les sols présentent une grande hétérogénéité, ce qui rend le travail sur les indicateurs, complexe, et le travail de cartographie de la FAO crucial (malgré l'optimisme mesuré de certains sur les chances de disposer à la fin de l'année 2017 d'une carte mondiale complète des taux de carbone organique des sols, alors que d'autres comme l'Allemagne confirme que leur contribution sera prête à temps). Il importe de définir les stocks de carbone organique des sols existants, leur potentiel d'accroissement et la dynamique de stockage. Le CST a un rôle à jouer, en fournissant les clés nécessaires pour appuyer les politiques. Il souhaite que l'Initiative « 4 pour 1000 » soit associée aux travaux de la FAO pour l'organisation du prochain symposium GSOC.

M. MANSUR précise que le symposium en 2018 traitera de la question de la contamination des sols.

### **Propositions du Comité Scientifique et Technique**

#### **➤ Orientations du Programme international de recherche et de coopération scientifique**

M. Claire CHENU, Vice-présidente du CST, a présenté les orientations proposées au Consortium par le CST, quant au programme international de recherche et de coopération scientifique de l'Initiative « 4 pour 1000 » (cf. *présentation ppt faite*).

Après avoir présenté la gouvernance du volet scientifique de l'initiative « 4 pour 1000 », les raisons de l'élaboration d'un programme international de recherche et de coopération scientifique de l'Initiative « 4 pour 1000 » ont été exposées :

- apporter des options concrètes aux différents acteurs et soutenir l'initiative ;
- aider à répondre à des questions politiques de haut niveau que ce soit pour l'élaboration de politiques nationales ou de mise en œuvre de pratiques ou de politiques.

Le programme de recherche serait articulés en 4 piliers pour chacun desquels, un ensemble d'activités de recherche a été identifié :

- 1<sup>er</sup> Pilier : Estimation du potentiel de séquestration du carbone organique des sols et les bénéfices associés ;
- 2<sup>ème</sup> Pilier : Développement des pratiques adaptées à des conditions pédologiques et climatiques spécifiques ;
- 3<sup>ème</sup> Pilier : Définition et renforcement de l'environnement favorable ;
- 4<sup>ème</sup> Pilier : Surveillance, communication et vérification (MRV).

Le CST recherche les synergies entre les nouvelles activités de recherche et les activités déjà existantes. Un schéma de regroupement de ces activités, au regard des 4 piliers, est présenté. Les projets CIRCASA, SOCa ainsi que le « Flaghip » sur la séquestration de carbone dans les sols de la GRA, qui traitent de tout ou partie des quatre piliers, sont cités pour illustration.

## **Discussion**

Le représentant du GRET souligne l'importance de ne pas oublier la place des émissions d'autres gaz à effet de serre que le CO<sup>2</sup>, et considérer les questions dans leur globalité. En concordance avec le Ministère Danois de l'agriculture qui souhaite qu'un inventaire des activités de recherche s'inscrivant dans le cadre de l'Initiative « 4 pour 1000 » soit réalisé (afin de répondre à la question : qui fait quoi ?), il s'interroge sur la valeur ajoutée du programme scientifique de l'Initiative.

Le GRA via son représentant, insiste sur le fait que maintenir un taux de carbone organique dans les sols sur la durée nécessite le développement d'analyse intégrée et de considérer à la fois les aspects écologiques et socio-économiques. Ce qu'un autre intervenant traduit par le nécessaire découplage entre un accroissement de la production alimentaire et un accroissement des dégradations de l'environnement, car il peut aussi y avoir des co-bénéfices pour les écosystèmes.

Pour le représentant de Wageningen UR et de plusieurs ONG dont AVSF, il ne s'agit pas seulement de mesurer la performance, mais aussi la valeur des pratiques et leur évolution. Il n'est pas simplement question de promouvoir et développer de bonnes pratiques, mais surtout de favoriser la transition durable vers ces bonnes pratiques, en bref de valoriser des trajectoires sur le long terme. En ce sens une comparaison entre systèmes de production pourrait aider. Complétant cette approche, la représentante du réseau CASA à Madagascar insiste sur l'importance du partenariat avec les agricultures pour co-définir des pratiques agricoles, tout en tenant compte des différences entre Nord et Sud.

Le représentant du ministère espagnol de l'agriculture et celui du Sénégal, s'interroge sur la façon d'intégrer les objectifs de l'Initiative « 4 pour 1000 » dans des politiques publiques ou dans des projets pour faire face au changement climatique, en soulignant qu'avoir accès à des financements liés aux certificats « carbone » permettrait assurément de subventionner durablement de telles actions.

Synthétisant les interventions de certains participants, le Vice-Président souligne qu'à l'échelle européenne, il faudrait promouvoir une réforme de la Politique agricole commune visant à accroître les surfaces homogènes reposant sur 3 critères (taux de matière organique des sols, biodiversité dans et au-dessus des sols et couverture des sols) en liant le système d'aide à l'atteinte d'objectif d'amélioration des 3 critères et de dynamique de cette amélioration. Par ailleurs la relance de négociations au niveau multilatéral à l'OMC (boîte verte) permettrait de discuter de l'utilisation des certificats « carbone » pour financer de telles politiques publiques.

Dans ce contexte, le Président de l'ITPS précise que la Présidence de l'Union européenne du second semestre 2017 veut mettre en évidence l'importance des sols, en convoquant une Conférence à haut niveau, le 5 octobre 2017, intitulée : « les sols pour une production alimentaire durable et des services écosystémiques »

### **➤ Projet de référentiel de critères et d'indicateurs pour l'évaluation de projets**

Mme Magali GARCIA-CARDENAS, Présidente du CST, a présenté les travaux du comité sur le Projet de référentiel de critères et d'indicateurs pour l'évaluation de projets (cf. *présentation ppt faite*).

Les indicateurs identifiés reposent sur les Objectifs de développement durable (ODD) avec les ODD 2, 13 et 15 comme cibles directes de l'Initiative « 4 pour 1000 » et des ODD 6 et 12, comme cibles associées.

Le CST a donné la définition suivante pour un projet :

« un projet doit se référer à une action spécifique pour des écosystèmes et des échelles spatiales et temporelles bien définies (cultures, prairies, forêts, etc.) et pour des changements ciblés dans le stock de carbone des sols. Ceci doit être relié à la gestion des terres et/ou à des options d'usage des terres, ainsi qu'à des bénéfices attendus et des éventuels compromis pour les communautés ».

Le CST a proposé d'évaluer les projets selon 5 critères relatifs :

- i) au carbone organique des sols (SOC) et à la conservation ou la restauration des terres ;
- ii) à la sécurité alimentaire ;
- iii) à l'atténuation ;
- iv) à l'adaptation
- v) à certains aspects de sauvegarde ou garde-fous (protection et renforcement des droits de propriété, protection des droits de l'homme, du bien-être, de l'environnement, et du renforcement des capacités).

Pour chaque critère, un ensemble d'indicateurs, de méthodologies et d'unités ont été identifiés.

Le CST a fait également une proposition quant à son rôle et à l'utilisation de ce référentiel : sur demande du Consortium, le CST fournira une évaluation des projets à vocation d'information des porteurs de projets ; pourra faire des suggestions et formulera des conseils destinés à leur amélioration. Il ne s'agira pas d'un processus de validation. Il pourra également y avoir auto-évaluation, le référentiel étant destiné à être publié sur le site Internet de l'initiative.

Chaque évaluation sera menée en utilisant un « code de conduite » en cohérence avec les termes de référence du CST. Celui-ci précisera les responsabilités respectives du Secrétariat exécutif et du CST, et permettra d'éviter les situations de conflits d'intérêt.

### ***Discussion***

Les membres du Consortium ont félicité le CST pour le travail accompli et l'ont encouragé à poursuivre dans cette voie en tenant compte des commentaires formulés. La flexibilité du processus et son approche non-punitive ont été saluées, ce qui permettra de faciliter sans jugement l'évolution et la mise en place de nombreux projets concrets qu'il faut encourager et surtout pas décourager. Dans cet esprit, il a été proposé que l'Initiative « 4 pour 1000 » mette en évidence les effets positifs des pratiques contribuant à stocker du carbone dans les sols par rapport aux pratiques qui ne permettent pas ce stockage.

Les participants ont apprécié la mise en place d'indicateurs de sauvegarde ou garde-fous. Certains ont cependant souligné qu'une insertion plus importante de critères socio-économiques serait souhaitable (emploi, accroissement des revenus des producteurs, impact sur la pauvreté, mesure des bénéfices sociaux, etc.). D'autres ont mis en garde contre le risque de donner l'impression que l'Initiative pouvait servir à compenser les autres émissions de gaz à effet de serre, dont il faudrait, par ailleurs, considérer le bilan de façon globale. Le CST a précisé la prise en compte de la question de la contamination de l'environnement dans ses propositions.

L'importance des méthodes de suivi du stock de carbone dans les sols (et sur quelle profondeur : 20 ou 30 cm) et de son évolution dans le temps a été souligné, ainsi que la facilité de mise en œuvre de ces méthodes (exemple de l'évaluation des stocks et du suivi par satellite). A cet égard, un échange avec le STAP (groupe consultatif scientifique et technique du FEM) qui a travaillé sur la comparaison de différentes méthodologies d'évaluation du carbone dans le sol, a été suggéré.

La question de la labellisation a été clairement posée par les ONG. Si certaines ONG s'attendaient à ce que le CST puissent labelliser les projets, le CST a rappelé que cela ne faisait pas partie de son mandat, d'une part, et qu'il ne disposait ni du statut, ni des moyens pour ce faire.

Le Vice-président a suggéré d'étudier comment les bailleurs de fonds pourront utiliser l'avis du CST du 4 pour 1000. Il en a découlé la décision d'organiser un groupe de travail multi-acteurs (notamment agriculteurs, bailleurs de fonds et ONG) qui permettra d'ajuster et tester ce référentiel sur la base d'un vivier de projets à constituer, en vue de son adoption en novembre.

Il est donc prévu que le Consortium puisse statuer en novembre sur l'usage qu'il prévoit pour ce référentiel (dont il faudra préciser s'il est composé d'indicateurs ex-post ou ex-ante) et le rôle y afférent du CST.

### **Introduction aux Projets “CIRCASA” par M. Jean-François SOUSSANA (INRA) et « SOCa » par M. Jean-Luc CHOTTE (Ird), pour la coopération scientifique de l'Initiative**

M. Jean-François SOUSSANA, Vice-Président de l'INRA et Vice-Président du CST, a présenté le **projet CIRCASA** (coordination of international research cooperation on soil carbon sequestration in agriculture) : de plus en plus de chercheurs travaillent sur cette question et on compte plusieurs organisations travaillant sur le lien entre changement climatique et agriculture, notamment dans le cadre de l'Initiative GACSA ou du programme CCAFS au sein du CGIAR, et de la JPI FACCE. CIRCASA, d'une durée de trois ans, repose sur un partenariat entre 24 institutions de recherche, et a quatre objectifs (cf. *Présentation ppt faite*). Il contribuera aux 4 piliers du programme de recherche et sera doté de 2,5 M€ par la Commission Européennes via Horizon 2020

M. Jean-Luc CHOTTE, de l'IRD, a présenté le **projet SOCa** (beyond climate soil carbon sequestration for sustain tropical family farming) : ce projet concerne les systèmes d'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Il s'appuie sur le réseau CASA, d'autres pays africains (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire et Madagascar), ainsi que certains centres du CGIAR (ICRAF et IITA). Il s'agit d'un projet financé par la BNP Paribas. Il contribue notamment aux piliers 1, 2 et 3 du programme de recherche de l'Initiative « 4 pour 1000 ».

### **Présentation des avancées du nouveau site Internet de l'Initiative, incluant la plateforme collaborative et le centre de ressources numériques (Cf. *présentation ppt faite*)**

M Philippe CORNUEJOLS, consultant pour l'Initiative, a présenté les premiers visuels et fonctionnalités du site Internet. Celui-ci comporte un espace grand public avec pages d'accueil personnalisées par type d'organismes souhaitant rejoindre l'Initiative (pays, provinces ou Organisations internationales, Organismes de financement public ou privé, Société civile et ONG, Groupements de producteurs, Compagnies à but lucratif et commercial, Institutions de recherche et d'enseignement supérieur) et une plateforme collaborative réservée aux membres du forum, mais qui pourra être étendue à des individus intéressés, comme de petits agriculteurs.

Concernant la plate-forme collaborative, il sera possible de créer des sous-groupes pour travailler sur des projets particuliers.

Un appel à volontaires pour l'animation, pour relire, tester, traduire ce site en production et faire des retours d'utilisateurs a été lancé, ainsi que pour constituer un groupe de test de la plate-forme collaborative.

**Informations sur le Secrétariat Exécutif (SE) et sa composition** (cf. *Document Consortium 2-6 et présentation ppt faite*)

Dans l'idéal, outre le Secrétaire Exécutif et un assistant, le Secrétariat exécutif devrait être constitué de trois personnes :

- une personne pour les aspects scientifiques,
- une pour les aspects « projets de terrain »,
- une chargée de la communication et du site web.

Le fait que pour le moment, le Secrétariat exécutif ne se réduise qu'au Secrétaire Exécutif n'a pas permis d'entamer des démarches en termes de communication. Cela devrait être fait pour Bonn.

La délégation espagnole a annoncé la mise à disposition prochaine d'un agent auprès du Secrétariat exécutif pour la partie scientifique. Les membres du Consortium ont remercié l'Espagne pour cette importante contribution.

**Point de la situation de l'Initiative en termes de ressources financières et humaines** (cf. *Document Consortium 2-7 et présentation ppt faite*)

Un budget annuel prévisionnel à partir de 2018 de 650 000 € a été présenté pour information avant une éventuelle validation par le Consortium à Bonn. Un appel aux contributions des membres a été fait pour s'approcher du budget 2017 de 835 k€ tels que validé à Marrakech en novembre 2016.

Les contributions en nature du CGIAR (hébergement à titre gracieux du Secrétaire Exécutif depuis sa nomination le 1<sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au 31 mai 2017, et accueil de la réunion n°3 du CST), du Cirad (appui à l'organisation du CST n°3 et du Consortium n°2 à Montpellier), d'Agreenium (organisation de la session Poster durant le Consortium n°2) et d'Agropolis International (prise en charge partielle des frais de location de salle pour le Consortium n°2) ont été rappelées par le Secrétaire Exécutif, et ont été saluées par les membres du Consortium.

La délégation allemande a annoncé la prise en charge par ses soins des coûts afférents à l'organisation de la réunion du Forum et du Consortium à Bonn en marge de la COP 23, le 16 novembre, journée qui sera dénommée « Jour de l'Initiative « 4 pour 1000 » » et qui devrait être ouverte par un Segment à Haut Niveau (ministériel). Les membres du Consortium ont remercié l'Allemagne pour cette importante contribution.

**Échange de vues sur les réunions à venir de l'Initiative en 2017** (cf. *Document Consortium 2-8 et présentation ppt faite*)

Un calendrier complet des réunions statutaires (Forum, Consortium et CST) de l'Initiative « 4 pour 1000 » ainsi que des possibles participations via des événements parallèles ou des interventions du Président ou di Vice-Président a été présenté au membres du Consortium. Les prochaines réunions statutaires auront lieu durant la COP 23 à Bonn, les 14 et 15 novembre pour le CST et le 16 novembre pour le Forum et le Consortium.



La conférence sur les sols organisée par la Présidence estonienne de l'Union Européenne du 4 au 6 octobre à Tallinn (Estonie) a été rajouté au calendrier présenté.

Par ailleurs, lors de la discussion, la question a été posée aux membres de l'opportunité du parrainage d'événements par l'Initiative « 4 pour 1000 ». Certains membres ont appelé à la vigilance sur ce point : une telle décision nécessitant notamment de préciser les priorités et d'établir des critères de sélection des événements à soutenir.

Le Vice-président a précisé que dans la phase de développement de l'Initiative, il était possible d'être ouvert, mais que par la suite, des règles devraient être fixées.

### **Rapport de la Conférence « Séquestrer du carbone dans les sols : s'attaquer à la menace climatique » (Cf. *présentation ppt. faite*)**

M. Suzanne LUTFALLA, Secrétaire scientifique de l'initiative, a présenté cette conférence, organisée à Paris du 3 au 5 mai 2017, qui a réuni 206 participants issus de 34 pays.

L'objectif était de constituer un réseau informel composé de scientifiques, d'agriculteurs, d'ONG, d'investisseurs, de philanthropes, de représentants gouvernementaux, et d'entreprises, afin de développer la séquestration du carbone dans les sols à travers l'agriculture.

Parmi les conclusions de cette conférence, figure la nécessité de disposer d'une plate-forme d'échange à grande échelle pouvant mettre en relation l'ensemble des acteurs. L'Initiative « 4 pour 1000 » a fait valoir l'ouverture prochaine de sa plate-forme collaborative qui pourrait aider à satisfaire ce besoin.

### **Rapport de “Desertif’Actions 2017” organisée à Strasbourg les 27 et 28 juin 2017 (Cf. *présentation ppt. faite*)**

M. CHOTTE de l'IRD a rendu compte de ce sommet international organisé par l'ONG CARI, Climate Chance et la ville de Strasbourg, en collaboration avec la Convention des Nations-unies sur la lutte contre la désertification, qui a réuni les acteurs non étatiques dans le contexte de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. L'initiative « 4 pour 1000 » a été citée dans la déclaration finale de Strasbourg.

### **Introduction aux événements multi-acteurs organisés à Montréal (Canada) en octobre 2017 et en Amérique latine en 2018 (Cf. *présentation ppt. faite*)**

Mme Ercilia SAHORES et M. Ron CUNNING de Regeneration International ont présenté cette ONG qui réunit des acteurs de la société civile regroupant scientifiques, agriculteurs et consommateurs, sa forte implication dans l'Initiative « 4 pour 1000 » et les prochains événements prévus en octobre 2017 à Montréal et en 2018 en Amérique Latine.

M. André LEU de l'IFOAM, membre actif de Regeneration International, a illustré l'importance de promouvoir des pratiques durables d'amélioration des stocks de carbone dans les sols.

Le Vice-Président a insisté, en conclusion de ce point, sur la nécessité de redonner à l'Afrique les capacités de se nourrir en produisant et en transformant ses propres productions, objectif que l'Initiative « 4 pour 1000 » peut contribuer à atteindre.

### **Réflexion sur la place de l'enseignement et la formation au sein de l'Initiative (Cf. *présentation ppt. faite*)**

M. Claude BERNHARD, Directeur d'Agreenium, a présenté l'intérêt de la formation et l'éducation comme un enjeu crucial pour tous les acteurs liés à l'initiative. Les outils d'enseignement numérique (Formation en ligne ouverte à tous (FLOT), aussi appelée cours en

ligne ouvert et massif (CLOM) ou en anglais MOOC (massive open online course)), permettent beaucoup de choses, comme par exemple le MOOC « agroécologie ».

Un projet de MOOC « 4 pour 1000 : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat » pourrait être lancé avec une implication d'Agreenium, proposant 2 à 3 heures de travail par semaine sur 5 semaines et destiné à un public large. Il apparaît indispensable pour la réussite de l'Initiative de diffuser les bonnes pratiques et de former les acteurs de demain.

### **Conclusions du Consortium**

A 13h15, l'agenda ayant été épuisé, la séance est levée par le Vice-président, qui remercie l'ensemble des participants, ainsi que les interprètes et toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette réunion. Il termine en invitant les membres du Consortium à se retrouver le 16 novembre prochain à Bonn.